

Compte-rendu : Atelier « Enjeux » Concertation Etangs et marais des salins de Camargue

Le Jeudi 3 mars 2022

Présents	
Patrick Castellani – Association Protection Salin Camargue Nicolas Xelourace – Association Protection Salin Camargue	Jean Claude Falaschi - Association plaisanciers de Beauduc René Simian - Association plaisanciers de Beauduc
Charlotte Yonnet – Exploitante conventionnée Mas de la Belugue	Laure Vadon – Association des riverains du Vaccarès
Pierre Raviol – Elu Ville d’Arles – Président du SYMADREM	Stephane Maïlis – Représentant CE de chasse de la Compagnie des salins du Midi
Catherine Balguerie - Elue Ville Arles	Fabrice Trinh – association Constantin
Eva Cardini – Elue Ville Arles	Pierre Brun – Compagnie des Salins du Midi
Georges Gauzargues – Association des cabanons de Beauduc	Christophe Maïlis – Conventionné circuit pédestre
Christiane Hemery – association les Conteuses de Pays	Bastien Clerc – Mas de Gouine
Marc Thibault- Tour du Valat	Elodie Stamm - SNPN
Marie-Lou Degez – PNR de Camargue Patrick Rigaud – PNR de Camargue Sylvain Ceyte – PNR de Camargue	Marion Peguin – Conservatoire du littoral François Fouchier – Conservatoire du littoral Antoine Rochet - INRAE
Emmanuel Dollet - CPIE Rhône – Pays d’Arles Liséa Donadille - CPIE Rhône – Pays d’Arles Flore Liron - CPIE Rhône – Pays d’Arles	

Introduction

Le CPIE Rhône-Pays d’Arles indique que la séance actuelle a pour objectif de partager les enjeux identifiés sur le site des EMSC (les cogestionnaires les ont pré-identifiés et les mettent en discussion).

Les points à éclaircir déterminés à l’atelier précédent (Atelier diagnostic – janvier 2022) seront approfondis par la suite en format groupe de travail. Ces groupes vont être mis en place pour poursuivre la concertation sur 3 thématiques :

- Hydraulique et biodiversité
- Usage et réglementation
- Valorisation

Le CPIE précise qu’un groupe sur les enjeux liés au trait de côte/changement climatique est prévu à l’automne 2022, sa mise en place nécessitant les résultats de plusieurs études (étude du SYMADREM ; travail mené par le Conseil scientifique du PNRC ; concertation lancée par l’Etat sur la Camargue). Cet atelier aura lieu dans un autre cadre que la concertation des EMSC, proposé par le CPIE).

Ces propositions n’ayant fait l’objet d’aucune opposition, elles sont considérées comme admises par les participants.

Présentation des enjeux

Le Parc naturel régional de Camargue, la Tour du Valat, la Société nationale de protection de la nature et le CPIE Rhône – Pays d’Arles ont présenté les enjeux du site des EMSC aux acteurs du territoire afin d’échanger avec eux. Vous trouverez ci-dessous les enjeux présentés et les ajouts, réactions des acteurs du territoire.

Les enjeux de conservation du patrimoine naturel

Secteur des anciens salins

- Les milieux naturels ainsi que la faune et la flore associées :
 - Les milieux dunaires
 - Les lagunes côtières (zone de nourricerie pour les poissons)
 - Les plages
 - Les sansouïres et les lagunes temporaires
- Autres enjeux :
 - L'interface écosystèmes marin et lagunaire
 - La nidification des flamants roses
 - La nidification des laro-limicoles
 - Les stationnements d'oiseaux d'eau migrateurs et hivernants
 - Le milieu marin et la faune associée sur les secteurs situés dans le parcellaire du Conservatoire du littoral (poissons, oiseaux marins...

Secteur Pèbre-Belugue et Tourvieille

- Les milieux naturels ainsi que la faune et la flore associées :
 - Les mares temporaires méditerranéennes
 - Les pelouses
 - Les marais situés sur l'axe du Vieux Rhône
 - Les marais périphériques au Vieux Rhône
 - Les roselières
 - Les sansouïres, prés salés et jonchaies
 - Les ripisylves
- Autres enjeux :
 - Les habitats de la Cistude d'Europe
 - Les stationnements d'oiseaux d'eau migrateurs et hivernants
 - La faune liée au bâti de la Belugue (chauves-souris, chouette effraie)

Enjeux communs aux 2 secteurs :

- Espèces invasives (Baccharis, jussie, Herbe de la Pampa, Griffes de sorcières, Olivier de bohème, Crabe bleu)
- Continuités hydro-biologiques en particulier pour l'Anguille européenne
- Gestion des populations d'espèces exploitées (gibier d'eau, poissons, coquillages)

Réactions

L'enjeu sur les roselières nécessite de se donner les moyens de les entretenir. Les participants questionnent la possibilité de mutualiser des moyens entre plusieurs acteurs pour acheter des outils nécessaires à son entretien. Le PNRC précise être propriétaire d'un gyrobroyeur qu'il utilise pour l'entretien des espaces (bords de pistes principalement). Concernant l'enjeu roselières, il est précisé que la problématique sur les EMSC porte surtout sur un meilleur équilibre eau douce / eau salée au niveau du marais de la Poutrague ; les roselières du site ne nécessitent pas de gestion mécanique de la végétation.

Les acteurs indiquent qu'ils ajouteraient ici l'enjeu sur l'élevage car il contribue au patrimoine naturel.

L'habitat des pinèdes de Beauduc est pris en compte parmi les autres habitats présents sur les massifs dunaires.

Les enjeux hydrologiques, hydrauliques et de prise en compte du territoire Camargue dans la gestion écologique et hydraulique du site

Secteur des anciens salins

- L'élévation du niveau marin et le recul du trait de côte
- Le risque de submersion marine, à considérer à plusieurs échelles, notamment : (1) outil de production du salin de Giraud, (2) village de Salin-de-Giraud, (3) propriétés agricoles situées en périphérie des EMSC [lien stratégie littorale SYMADREM]
- La circulation des eaux incluant les connexions mer – étangs
- La salinité de la nappe sur le site et en périphérie
- La gestion du système Vaccarès (niveau d'eau, équilibre eau douce / eau salée, circulation des poissons)
- La gestion de la ressource en eau sur le périmètre de l'ASCO
- L'absence de connexion au réseau d'irrigation (sauf pour secteur ancien salin de la Vignolle)

Secteur Pèbre-Belugue et Tourvieille

- Les capacités de drainage en période hivernale pour la partie sud (Poutrague, marais de la Belugue)
- La conciliation des enjeux agro-pastoraux, cynégétiques, biodiversité, et la prise en compte des problématiques d'éclosions des moustiques, de prolifération des jussies et d'extension des baccharis
- L'évolution de l'accès à l'eau d'irrigation du Rhône
- La vétusté d'une partie des infrastructures de l'ASCO
- La prise en compte des émissions de gaz à effet de serre dans la gestion

Enjeux communs aux 2 secteurs :

- L'équilibre eau douce / eau salée (eaux de surface)
- Les flux polluants
- La vétusté d'une partie des ouvrages sur le site

Réactions

Les participants interrogent la capacité de drainage sur la partie Poutrague en évoquant une mutualisation possible des moyens entre les cogestionnaires et le Mas de Gouine. Il s'avère que cela ne concerne pas le même secteur et que ce n'est donc pas possible. Le drainage du marais de la Poutrague est dépendant d'un réseau situé sur la propriété de la Compagnie des Salins du Midi

Les enjeux liés au patrimoine bâti et au paysage

Secteur Anciens salins

- Patrimoine bâti remarquable lié aux usages antérieurs : Mas de la Vignole, Machine du Rascaillan, phare de Beauduc (hors CDL)
- Présence de bunkers, traces de la Seconde Guerre mondiale
- Valeur paysagère :
 - Paysages emblématiques et peu aménagés de la Camargue laguno-marine (lagunes, sansouïres)
 - Paysages littoraux avec une très forte naturalité : plages, lagunes côtières, dunes et montilles.
- Points noirs paysagers : vestiges de la digue de Véran, macrodéchets, (stationnements diffus des campings cars et vans au nord du site)

Secteur Pèbre-Belugue et Tourvieille

- Patrimoine bâti remarquable lié à l'activité agro-pastorale : Mas de la Belugue, Bergerie de la Belugue, moulin de Tourvieille
- Château de Tourvieille (usage historique de surveillance)
- Pont de l'aube
- Valeur paysagère avec les paysages emblématiques de la Camargue fluvio-lacustre :
- Marais doux/saumâtres et roselières associées
- Habitats ouverts liés à la présence de l'élevage extensif

Réactions

L'élevage présent sur le site représente un enjeu très fort du patrimoine paysager et bâti. Certains acteurs indiquent qu'il est nécessaire de rajouter un enjeu sur la synergie entre faune/flore et l'élevage.

Les acteurs précisent également qu'une demande est en cours pour obtenir une reconnaissance au patrimoine mondial de l'UNESCO.

A noter que des vestiges d'anciennes rizières sont présents sur le site (traces du réseau hydraulique).

Les acteurs questionnent l'absence du Phare de Beauduc. Le Conservatoire du littoral précise que le Phare de Beauduc n'est pas la propriété du Conservatoire du littoral. Le phare est classé Monument historique et il est donc obligatoire de le restaurer, cependant les études indiquent que sa restauration est complexe, onéreuse et que le phare est condamné. Le CDL tient cependant à sauvegarder son histoire et va récupérer la lentille du phare afin qu'elle soit exposée au Domaine de la Palissade.

Les enjeux socio-économiques sur le site et sa périphérie

Enjeux globaux sur le site :

- Présence d'activités compatibles voire contribuant à la conservation de la biodiversité et des paysages (agro-pastorale, cynégétique, pêche, découverte touristique)
- Développement socio-économique du territoire, en particulier Salin-de-Giraud en cohérence avec les objectifs de préservation de la biodiversité et des paysages (ex: tourisme respectueux de l'environnement avec fréquentation maîtrisée)

Enjeux périphériques à prendre en compte dans la gestion du site :

- Incursions des flamants dans les rizières
- Dégâts de sangliers

Enjeu agricole :

- Présence d'un élevage extensif de taureaux de race Brave et de chevaux de race locale Camargue, qui contribue à l'entretien des paysages et présente une forte valeur culturelle.

Enjeu cynégétique :

- Pratique de la chasse conciliant les enjeux de la conservation de l'avifaune, l'ouverture du site au public et sa valorisation touristique.

Enjeux touristiques et culturels :

- Forte attractivité du site de Beauduc (plaisance, caravanning et camping sauvage, kitesurf).
- La bergerie de la Belugue (statut ERP), lieu d'accueil à mettre à disposition pour des événements y compris les événements portés par les acteurs locaux, avec des modalités (cahier des charges) à définir.
- Belvédère de Tourvieille (9m de hauteur) : plateforme avec une vue 360° sur les paysages des Etangs et marais des salins de Camargue
- Présence du hameau habité des Sablons, à forte valeur culturelle.

Réactions

Certains acteurs indiquent un besoin d'élargir l'enjeu agricole aux exploitations voisines céréalières du site (car les exploitants s'aident entre eux).

Parmi les enjeux, il est nécessaire de faire ressortir la présence de l'Association des plaisanciers qui sont présents depuis longtemps sur le site.

Une partie des participants se sont exprimés et ont soulevé un problème de compréhension vis-à-vis de l'accès au site. Les saliniers souhaitent avoir l'accès aux Sablons au même titre que l'association des plaisanciers. L'association des plaisanciers a tenu à clarifier que ces adhérents n'avaient pas accès aux Sablons depuis 2 ans et qu'ils n'avaient en aucun cas empêché l'accès aux Sablons pour les saliniers.

Les enjeux liés aux usages et à la fréquentation

- Accessibilité et sécurité pour l'accueil du public (signalétique, présence de taureaux de race Brave, zone chassée, état des digues, découpage foncier CSME/CDL).
- Respect de la réglementation (circulation motorisée hors pistes, dérangement de la faune, divagations de chiens etc)
- Forte fréquentation estivale sur les plages (DPM) et fréquentation du nord du site en inter-saison.
- Nouvelles tendances de fréquentation (camping-cars, vélos électriques) et essor d'activités y compris des activités nouvelles (survol par les aéronefs/drones, pêche dans les étangs)
- L'aménagement et la gestion de l'aire naturelle de stationnement à Beauduc (y compris la gestion des déchets)

Réactions

Les participants s'interrogent sur l'enjeu mis en avant sur les vélos électriques. Les cogestionnaires indiquent qu'il s'agit d'un constat d'une nouvelle activité.

Une partie des participants indiquent que les saliniers ne sont pas des touristes. Ils souhaiteraient avoir des accès « privilégiés » sur le site car ils vivent à côté. Ils demandent aux cogestionnaires et Conservatoire du littoral que les saliniers puissent avoir un accès motorisé au site pour exercer des pratiques types cueillette, pêche...

Les enjeux liés au changement climatique

- Les effets du changement climatique :
 - Elévation du niveau marin
 - Evacuation de l'eau des étangs à la mer
 - Incertitudes sur l'évolution des précipitations et de l'évaporation
 - Diminutions du débit du Rhône
 - Elévation de la température de l'eau, acidification de l'eau, modification des cycles biochimiques...
 - Modification de la dynamique hydro-saline, et conséquences associées pour les usages et la biodiversité.
- La prise en compte des enjeux changement climatique dans la gestion (sobriété énergétique, de consommation de matériaux...)

Réactions

Les acteurs soulignent que ces enjeux sont majeurs pour tous.

Le SYMADREM est interpellé et il précise qu'il travaille sur des scénarios incluant des estimations du niveau marin compris entre 0.6 ou 0.8m (et des tempêtes pouvant engendrer des hauteurs de 1.2m à 1.5m). Le SYMADREM déclare qu'ils souhaitent communiquer sur les résultats de son étude et qu'il le fera au printemps.

Parmi les enjeux listés, celui sur la baisse du débit du Rhône est vraiment décrit comme inquiétant d'après certains participants.

L'un des acteurs estime qu'il y a besoin de ceinturer l'étang de Beauduc pour prévenir du changement climatique.

Les cogestionnaires précisent que le changement climatique est aussi à inclure dans la réflexion de la gestion (économie d'énergie). Les participants mettent en avant que les ASA souffrent d'une augmentation du prix de l'électricité. Pourquoi ne pas permettre l'installation de panneaux solaires sur certaines parcelles ?

Les enjeux de connaissance et liés à la recherche scientifique

- Compréhension sur les interactions eaux souterraines / eaux de surface
- Compréhension des effets combinés de l'évolution géomorphologique du sud du site, de l'élévation du niveau marin, des modifications des pluies et de l'évaporation, et des modifications de la gestion de l'eau sur les bassins versants agricoles.
- Connaissance de la qualité de l'eau (sur le site et sa périphérie)
- Connaissance de la biodiversité, en particulier les groupes peu connus : chiroptères, faune marine, invertébrés
- Connaissance sur les prélèvements des espèces exploitées (faune marine, poissons et coquillages dans les lagunes, gibier d'eau, sanglier...)
- Connaissance sur l'histoire géomorphologique du site en lien avec les dynamiques actuelles (prodelta, anciens chenaux et embouchures)

Réactions

L'un des acteurs a mis en avant la nécessité de suivi sur les Grandes nacres. Cet enjeu est effectivement important, il est situé dans la partie marine (golfe de Beauduc).

Une partie des acteurs souligne que le niveau de la mer a baissé de 60 cm à Beauduc (ce qui pose des problèmes d'embarcation vis-à-vis du ponton). Cette baisse ressentie du niveau de la mer en début d'année 2022 est en fait liée 1) à l'ensablement important du golfe de Beauduc et 2) à de longues périodes avec de fortes conditions anticycloniques maintenant la mer à un niveau bas.

Les enjeux de valorisation, de transfert et de pédagogie

- Contribution/implication des acteurs et usagers du territoire dans la préservation du site des EMSC
- Accueil pédagogique des publics scolaires sur le site des EMSC
- Création d'outils de valorisation traitant des usages et de la gestion réalisée sur le site des EMSC
- Transfert des connaissances scientifiques vers la population locale
- Transfert des connaissances (observation, histoire, fonctionnement) des acteurs et usagers du territoire vers les gestionnaires
- Communication sur les actions menées et sur l'actualité du site auprès des habitants et des usagers du territoire
- Positionnement du site dans le réseau local d'Education à l'Environnement et de Développement Durable
- Labellisation et la certification des actions et projets développés par les co-gestionnaires et les partenaires conventionnés

Réactions

L'un des participants propose de regrouper les enjeux de valorisation biodiversité/activités traditionnelles car il est nécessaire de sensibiliser le public sur ces deux sujets qui sont en interaction. Certains acteurs précisent que le public est aussi intéressé par l'histoire passé du site.

Les enjeux liés à la gouvernance

- L'organisation de la gouvernance et du portage par les élus (particulièrement au niveau du PNRC, cogestionnaire coordonnateur)
- La création d'espaces d'information, de dialogue et de concertation
- Le renfort de l'animation de la gestion pilotée par le gestionnaire coordonnateur (COGES, CODIR, COTECH)
- La contribution d'un Conseil scientifique dédié au site des EMSC
- L'identité du site au sein du réseau des espaces protégés de Camargue
- La clarification des compétences et responsabilités des acteurs institutionnels (services état, syndicats, GEMAPI...)

Réactions

Les participants proposent qu'en plus d'un conseil scientifique, il serait pertinent de mettre en place un conseil des jeunes (avec les scolaires locaux) et un conseil des habitants.

Plusieurs acteurs évoquent qu'il est important de valoriser toutes les actions réalisées sur le site des EMSC (besoin de leur donner de la visibilité).

Les enjeux liés à la gestion administrative et technique

- Le développement des moyens humains et financiers pour la gestion quotidienne
- La gestion administrative, financière et technique à la hauteur de la complexité et de la superficie du site
- La clarification et mise en cohérence de la réglementation sur le site

Réactions

Pas de réactions.